

RENTREE 2017 -2018

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

INTERCOMMUNALE DE MOLIERES-CAVAILLAC

L'école accueillera à la rentrée 2017 **les enfants nés en 2014** des communes d'Arphy, Aulas, Bréau et Salagosse, Mars et Molières-Cavaillac.

La directrice reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 15h45 ou sur rendez-vous. (04 67 81 91 32)

Les enfants nés en 2015 peuvent être inscrits sur une *liste d'attente*.

Après inscription en mairie, munissez-vous des documents suivants :

- Certificat de domiciliation et d'inscription (délivré par la mairie)
- Carnet de santé
- Livret de famille